

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1449

Artikel: Plus on attend, plus le prix de l'adhésion sera fort

Autor: Chaponnière, Corinne / Schulz, Patricia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus on attend, plus le prix de l'adhésion sera fort

L'égalité entre les sexes est inscrite dans les fondements et les objectifs de l'Union européenne (UE). Dans une perspective de justice sociale, Patricia Schulz, directrice du Bureau fédéral de l'égalité, affirme que les femmes ont tout intérêt à soutenir les efforts pro-européens.
Entrevue.

Propos recueillis par
Martine Chaponnière,



Patricia Schulz est directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

FenS: Que pensez-vous de l'initiative populaire «Oui à l'Europe!»?

Patricia Schulz: Elle est très utile pour faire avancer les idées dans notre pays. L'Union européenne (UE) vit aujourd'hui des processus fondamentaux auxquels nous ne participons pas. Je pense par exemple aux décisions par rapport à l'élargissement de l'UE, notamment aux processus visant les prises de décision à la majorité et non plus à l'unanimité. Ce sont des choses apparemment purement techniques mais fondamentales et elles se décident sans nous. Il est plus facile d'entrer dans une Europe à quinze qu'à vingt-cinq et plus nous attendons,

plus le prix politique à payer sera fort.

FenS: L'adhésion de la Suisse à l'UE entraînera-t-elle des bénéfices pour les femmes?

PS: Du point de vue de l'égalité hommes-femmes, nous avons tout intérêt à gagner l'Union. Cet intérêt s'est d'ailleurs renforcé en 1999 encore lors de la signature du traité d'Amsterdam, qui reconnaît pour la première fois l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental et qui inscrit la lutte contre toute discrimination fondée sur le sexe parmi les missions de la Communauté. L'UE a aussi pris d'autres mesures, dont ses différents programmes d'action quadriennaux pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. C'est par ce biais que le *gender mainstreaming* - on dit aussi «approche intégrée de l'égalité» - a fait son apparition. Comme son nom l'indique, il s'agit d'intégrer l'égalité dans le processus de préparation, de mise en oeuvre et de suivi de l'ensemble de la politique et des activités de l'UE et des Etats membres. Cela ne signifie pas pour autant qu'on abandonne toute mesure spécifiquement en faveur des femmes. Le traité d'Amsterdam reconnaît que des mesures d'action positive sont aussi acceptables, en particulier dans le domaine de l'emploi.

FenS: Sur le plan purement législatif, notamment grâce à la loi sur l'égalité entrée en vigueur en 1996, la Suisse apparaît plutôt en avance par rapport à d'autres pays de l'UE. L'adhésion pourrait-elle à certains égards représenter un recul pour les femmes en Suisse?

PS: Non. Si certaines législations nationales sont en retard par rapport à la nôtre, d'autres la

devancent nettement en matière de participation des salariées et salariés, politique de l'égalité entre femmes et hommes, politique sociale et familiale, ne fût-ce que par rapport à l'assurance-maternité. Certaines législations sont le fruit d'une longue réflexion, par exemple

sur l'aménagement du temps de travail, le temps partiel ou encore les conditions de retraite. L'adhésion à l'UE nous obligerait à réfléchir de façon approfondie à ces thèmes, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour nous.

25

Vers l'eurocompatibilité

Jacqueline Berenstein-Wavre

Vers la fin des années quatre-vingts, Swiss Lex était déjà une adaptation globale des lois suisses aux lois européennes. Aujourd'hui, chaque fois que les Chambres fédérales votent une loi, elle doit répondre aux critères européens, de même qu'une initiative lancée par un groupe de citoyens. Deux exemples parmi d'autres où la communauté européenne a influencé nos institutions: la création de la maturité professionnelle ainsi que les Hautes écoles professionnelles spécialisées (HES) et la possibilité du choix de nom de famille pour les deux époux au moment du mariage. Dans les domaines des transports et surtout de l'agriculture, de nombreuses normes ont été changées pour être eurocompatibles, en particulier le mode de subvention des paysans. Et la «vache folle» en amènera d'autres.

Européennes et éducation

- Dans l'ensemble de l'Union européenne, 110 femmes pour 100 hommes ont une formation supérieure. Au niveau de l'école secondaire, elles sont 124 jeunes femmes à avoir obtenu un diplôme pour 100 jeunes hommes.
- Les femmes sont significativement sous-représentées dans le champ scientifique: elles représentent 25% des étudiant-e-s en sciences et technologies. En génie, elles constituent 6% du corps étudiant.
- Le nombre de professeures oscille entre 4% (Autriche) et 13.8% (France), en revanche au niveau de l'enseignement primaire, les femmes sont nettement majoritaires.
- De nombreuses études ont démontré que de façon générale, partout, les professeur-e-s accordent plus de temps aux garçons dans les classes mixtes et que les filles ont de meilleurs résultats en mathématiques et en sciences dans les classes non mixtes.

(Source: Lobby européen des Femmes www.womenlobby.org)

